

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU Mardi 20 décembre 2011  
18H à la mairie

**Présents** : Mmes, Talou, Alglave,  
MM Duppi, Bresson, Pouzet, Sartrand, Morisse, Biard, Lorblancher.  
**Absents excusés** : Mmes Gardel, Maison. MM Cheval, Gipoulou.  
**Secrétaire de séance** : M. Morisse

Lecture du compte rendu du 29 novembre par Mme Talou  
Approbation du Conseil Municipal.

### **DELIBERATIONS**

D01 ➤ Rétablissement du taux de cotisation au CNFPT pour les formations des agents territoriaux.  
Le Parlement a décidé de baisser le taux de cotisation à 0.9% ce qui aura des conséquences négatives pour les collectivités, avec des formations payantes pour les agents. Aussi, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale invite à délibérer sur le rétablissement du taux de cotisation à 1% pour la formation professionnelle des agents.  
Accord du Conseil Municipal.

D02 ➤ Droit de place pour spectacles ambulants.  
Monsieur le Maire propose d'attribuer un montant de droit de plaçage aux spectacles ambulants de marionnettes à Monpazier.  
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, fixe le montant de droit de place à 10€ pour les spectacles ambulants de marionnettes et rappelle que les intéressés devront être informés que l'affichage publicitaire de leurs manifestations se fera uniquement sur les panneaux installés aux 4 emplacements prévus à cet effet.

D02 ➤ Demande de subvention "Répartition du Produit des Amendes de Police"  
Monsieur le Maire informe son Conseil municipal que dans le cadre du projet d'aménagement du terrain face à l'école, la commune a la possibilité d'obtenir une subvention du Conseil Général au titre de la répartition du Produit des Amendes de Police.  
Accord du Conseil municipal pour demander cette subvention.

### Bulletin municipal

Remise des corrections éventuelles du Bulletin Municipal à Sandrine Alglave, pour impression et distribution début janvier.

Monsieur le maire informe que la date des vœux aura lieu le Samedi 07 janvier 2012 à 19 h à la salle des fêtes et rappelle que "l'opération croissants" aura lieu le Dimanche 5 février 2012.

Fin de la réunion : 20h